

SILLAGE

MAGAZINE DE LA VILLE DE CONCARNEAU

N°112
JANVIER 2026

GRAND ANGLE

LOGEMENT : DE NOUVEAUX OUTILS POUR AGIR



Chers Concarnois,

Toute l'équipe vous remercie chaleureusement pour votre fidélité tout au long de cette année 2025.

Grâce à vous, elle a été marquée par de beaux projets et quatre nouvelles ouvertures :



Toujours avec la même ambition : rendre accessible tout ce qui compte pour vous.

Nous vous souhaitons une merveilleuse année



Ensemble, faisons de 2026 une année riche de partage et de bonnes affaires



Vos réponses aujourd'hui
construisent la vie locale de demain.

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 15 janvier.
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

1^{er} imprimé : 2025

SOMMAIRE

ARRÊT SUR IMAGES	4
EN BREF	5
GRAND ANGLE	
Réguler les meublés de tourisme pour préserver le logement à l'année	7
Ti Ar Porzh : des logements pour les actifs	8
Un service pour faciliter l'accès au logement des Concarnois	9
AGIR	
Le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat en 5 questions-clés	10
Éclairage public : la modernisation se poursuit	12
VIVRE	
Le mobilier urbain se renouvelle	13
Une mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins	15
CCA	
Nouvelle médiathèque de Concarneau : démarrage du chantier	16
PORTRAIT	
Lucie Dufresnoy : comme un poisson dans l'eau !	17
SORTIR	18
HISTOIRE	
5 choses à savoir sur les fouilles de Pont Roudou	20
TRIBUNES	21
J'ÉCRIS AU MAIRE	22



Marc BIGOT

Maire de Concarneau
1^{er} Vice-Président de CCA

I ÉDITO

Chères Concarnoises, chers Concarnois,

Dans ce nouveau numéro du magazine SILLAGE, vous découvrirez l'un des axes majeurs de cette fin d'année qui est la mise en place du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat.

Grâce à cette mesure, nous pouvons préserver la diversité de notre tissu commercial et artisanal, essentiel à l'âme de notre ville. Ce dispositif, qui permet à la commune d'exercer un droit de préemption sur certaines transactions commerciales, assure que notre centre-ville et nos quartiers restent vivants et attractifs tout au long de l'année. En agissant ainsi, nous veillons à ce que Concarneau conserve son identité unique, en évitant l'uniformisation des activités.

D'autre part, nous poursuivons la modernisation de notre éclairage public avec l'installation de luminaires LED qui non seulement améliorent la sécurité de nos espaces, mais contribuent également à la préservation de notre environnement. Ce projet qui s'étend sur plusieurs mois, est un exemple concret en faveur du développement durable et de la transition énergétique. Vous découvrirez aussi le programme de renouvellement du mobilier urbain qui va permettre de mettre à disposition des équipements plus adaptés aux besoins des citoyens et contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Sur le plan social, la mutuelle communale représente une avancée significative pour faciliter l'accès aux soins de santé de tous.

Enfin, les travaux de la future médiathèque communautaire de Concarneau dont Concarneau Cornouaille Agglomération est le maître d'œuvre, seront lancés en janvier. Ce nouvel espace culturel, moderne et ouvert à tous, sera un lieu de rencontre, d'apprentissage et d'échange, répondant aux attentes des Concarnois mais de aussi de toutes les communes environnantes.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année et que 2026 exauce vos souhaits les plus chers.

Bonne année !

Bloavez mad !

SILLAGE JANVIER 2026 Bulletin d'informations de la Ville de Concarneau. Hôtel de ville, B.P. 238, 29182 Concarneau Cedex. Tél. 0298 50 38 38. Courriel : communication@concarneau.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Marc Bigot **COMITÉ DE RÉDACTION** Marc Bigot, Annick Martin, Fabienne Le Calvez, Quentin Le Gaillard, Christine Benazzi, Bénédicte Ray-Le Corre, Agence Scoop communication **RÉDACTION** Guillaume Torrent, Services municipaux **CONCEPTION** Dynamo+ - ici@dynamoplus.fr **RÉALISATION** Agence Scoop communication

PUBLICITÉ Services municipaux **CRÉDITS PHOTOS** Services municipaux, couverture : Noémie Petit, portrait : Franck Betermin, Archipole Urbanisme & Architecture, A.Lamoureux, Titan pour CCA, Emmanuelle Collado, Inrap

DÉPÔT LÉGAL janvier 2026.

IMPRESSION Imprimerie Leonce Deprez. Tirage du magazine 15 500 exemplaires.



COMMENT RECEVOIR SILLAGE
Sillage est disponible sur le site internet de la Ville.
www.concarneau.fr - Tél. 0298 50 38 54





© APPRO Production

12 OCTOBRE

LA CONCARN'ROSE A ILLUMINÉ CONCARNEAU

4 000 marcheurs et coureurs se sont élancés pour la Concarneau Rose. Un record pour cet événement dont les bénéfices aideront à la lutte contre le cancer du sein.



6 DÉCEMBRE

PRISE DE COMMANDEMENT DE L'ESCOUADE CÔTIÈRE DE CONCARNEAU

Le lieutenant de vaisseau Stéphane Morizur a officiellement pris le commandement de l'Escouade de réserve côtière de Concarneau. Cette nouvelle unité renforcera la posture permanente de sauvegarde maritime et la surveillance du littoral.



© Préfecture maritime



© Ville de Concarneau

14 NOVEMBRE

STADE HENRI-SÉRANDOUR, LES TRAVAUX SONT TERMINÉS

Les travaux de fermeture des terrasses Sud et Nord de la tribune du stade Henri-Sérandour sont achevés. Ces aménagements permettent désormais de disposer d'espaces protégés et accessibles à tous les publics, de part et d'autre de la tribune.



© Franck Betermin

13 DÉCEMBRE

PRÉSENTATION DU STADE GUY-PIRIOU

La Ville a présenté l'avancée des travaux du stade municipal Guy-Pirou. Les participants ont pu découvrir les installations modernisées et suivre l'état d'avancement du chantier désormais proche de son achèvement.

PARC DES SABLES-BLANCS

UN PLATEAU SPORTIF ENTIÈREMENT RÉNOVÉ

Le plateau sportif du parc des Sables-Blancs est désormais rénové. Cette nouvelle étape de l'aménagement global offre aux usagers des terrains modernisés, des espaces de détente repensés et un cadre naturel renforcé.



Le parc des Sables-Blancs poursuit sa transformation. Après la création de l'aire de glisse en 2023, la deuxième phase du projet vient de s'achever avec la rénovation complète du plateau sportif. Les terrains multisports disposent désormais de surfaces en résine colorée adaptées à une pratique régulière, tandis qu'un nouveau terrain de basket 3x3, une zone d'expression libre et une aire de fitness élargissent les usages possibles pour tous les publics.

La piste d'athlétisme de 250 mètres a été intégralement rénovée avec un revêtement poreux plus confortable et plus durable. Les circulations ont été repensées pour sécuriser les traversées et faciliter les déplacements entre les différents espaces.

De nouveaux aménagements de détente – bancs, tables de pique-nique, chaises longues et petits gradins – renforcent l'accueil des familles. Pour préserver l'environnement du site, le projet mise sur des matériaux drainants, tandis que les plantations réalisées à l'automne viennent compléter l'intégration paysagère.

Réalisé en 2025 sous maîtrise d'œuvre du cabinet AR'Topia, cet investissement de 821 953,20 € s'inscrit dans le programme global du parc, soutenu par l'État, par le Pacte Finistère 2030 et par le fonds de concours de Concarneau Cornouaille Agglomération.

BAC DU PASSAGE

UN NOUVEAU BATEAU EN 2026

Après 25 ans de service, le Gouverneur sera remplacé fin 2026 par un nouveau bac plus spacieux, plus confortable et mieux adapté aux usages actuels. Long de 12 m, il pourra accueillir 45 passagers et jusqu'à 6 vélos selon l'affluence, offrant ainsi une capacité renforcée pour les déplacements du quotidien. Une attention particulière a été portée à l'accessibilité, avec un accueil amélioré pour les personnes à mobilité réduite.

Entièrement électrique et doté de panneaux solaires pour optimiser son autonomie, ce nouveau bateau permettra de réduire significativement l'empreinte carbone du service. Le marché de construction a été attribué au chantier MerConcept, en collaboration avec Kairos et CT Mer Forte. Plus moderne et plus silencieux, il viendra compléter le Vachic, avec une mise en service prévue en novembre 2026.

POLICE MUNICIPALE

LE BRIGADIER A PRIS SES FONCTIONS

La Ville de Concarneau franchit une première étape dans la création de sa police municipale avec l'arrivée, le 1^{er} janvier, de Stéphane Leconte, brigadier. Il sera chargé de finaliser le déploiement du service, supervisera le fonctionnement quotidien de la police municipale et coordonnera l'action des agents municipaux pour renforcer la tranquillité, la sécurité et le bon ordre dans tous les espaces publics, qu'ils soient fréquentés quotidiennement, dans les quartiers, sur les marchés ou lors d'événements ponctuels. Ce recrutement marque le lancement progressif d'un service de proximité, qui sera progressivement renforcé dans les mois à venir, afin d'accompagner au mieux les habitants et de garantir à chacun sécurité, sérénité et bien-être au quotidien.



LOGEMENT



HABITAT

DE NOUVEAUX OUTILS POUR AGIR

RÉGULER LES MEUBLÉS DE TOURISME POUR PRÉSERVER LE LOGEMENT À L'ANNÉE



Face à la tension du marché du logement et à la hausse des locations touristiques, la Ville de Concarneau met en place deux outils. Objectif : protéger le parc résidentiel tout en encadrant le développement du tourisme.

Promulguée le 19 novembre 2024, la loi dite « *Le Meur* » renforce les moyens des communes pour encadrer le développement des meublés de tourisme. Concarneau, classée en zone tendue depuis août 2023, fait face à une forte tension immobilière : entre 2021 et 2023, les prix y ont grimpé de 46 %, tandis que le nombre de logements touristiques progressait de 36,8 %. Ces biens, souvent situés sur le littoral et dans le centre-ville, se substituent progressivement aux locations à l'année, compliquant l'accès au logement, notamment pour les jeunes actifs et les ménages locaux. Ainsi, le conseil municipal du 29 octobre 2025 a validé la mise en place de deux dispositifs complémentaires : le changement d'usage, qui impose désormais aux propriétaires

d'obtenir une autorisation avant de transformer un logement d'habitation en meublé de tourisme, et l'enregistrement obligatoire, qui attribue un numéro d'identification à chaque bien loué et permet à la commune de mieux contrôler l'activité.

DEUX OUTILS POUR UN TOURISME MIEUX ENCADRÉ

Le règlement prévoit un périmètre restreint au sud-ouest de la commune, où les tensions sont les plus fortes. Dans cette zone, chaque propriétaire ne pourra détenir qu'une seule autorisation de meublé de tourisme, avec une dérogation possible pour un second bien loué sous bail mobilité (jusqu'à dix mois par an). En dehors de ce périmètre, le nombre d'autorisations n'est pas limité mais la demande d'autori-

sation doit tout de même être effectuée. Elle sera délivrée pour trois ans, ou pour un an dans le cas d'un bail mobilité. L'obligation d'enregistrement concernera l'ensemble des meublés de tourisme, y compris les résidences principales louées moins de 120 jours par an. Chaque annonce devra afficher le numéro d'enregistrement fourni par la mairie, garantissant une meilleure transparence et un contrôle renforcé du respect des règles et du versement de la taxe de séjour. La mise en œuvre est prévue pour le 1^{er} mai 2026, avec un délai supplémentaire jusqu'au 1^{er} novembre 2026 pour les logements déjà déclarés. Cette régulation vise à préserver la mixité sociale et le logement à l'année, tout en maintenant un équilibre entre habitat permanent et activité touristique.



45 logements meublés, destinés aux salariés des entreprises locales, sont attendus Chemin de la Villeneuve.

TI AR PORZH : DES LOGEMENTS POUR LES ACTIFS



À Concarneau, la résidence Ti Ar Porzh se construit pour accueillir les salariés et jeunes actifs. Une réponse aux besoins de logement, financée pour une petite partie par la surtaxe sur les résidences secondaires.

Chemin de la Villeneuve, trois immeubles de 45 logements meublés (34 T1, 11 T2) prennent forme. Destinés aux jeunes actifs et salariés des entreprises locales, ces appartements seront loués pour une durée déterminée. L'OPAC de Quimper-Cornouaille, principal investisseur sur le projet, assure sa construction et son montage financier. Il est estimé à 4,25 millions d'euros. L'association AILES 29 se charge de la gestion et de l'accompagnement des locataires.

UNE RÉPONSE AUX BESOINS DES SALARIÉS

L'attribution des logements sera prioritairement réservée aux entreprises

partenaires, notamment du secteur portuaire, dont le groupe Piriou, qui est à l'initiative du projet face aux difficultés de ses salariés pour se loger. Les travaux ont commencé et la livraison est attendue pour le second semestre 2027. La participation de la Ville, à hauteur de 210 000 euros, provient de l'enveloppe fléchée de la surtaxe sur les résidences secondaires, votée en 2023, qui permet de financer la politique locale du logement et donc ce type de projet. Avec Ti Ar Porzh, les salariés trouveront une solution concrète pour se loger et faciliter leur installation sur la commune, alliant proximité, confort et loyer abordable.

TISS'AGES : LA COHABITATION SOLIDAIRE

Tiss'Ages, dispositif intercommunal porté par l'association AILES 29 et soutenu par la Ville de Concarneau, met en lien des seniors disposant d'une chambre libre et des jeunes de 15 à 30 ans. Objectif : rompre l'isolement, faciliter l'accès au logement – notamment pour les saisonniers – créer entraide et sécurité. Une permanence est assurée à l'Espace personnes âgées de Concarneau.

Pour plus d'infos : 02 98 44 45 18 / tissages@ailes29.org

BRS : DEVENIR PROPRIÉTAIRE À PRIX RÉDUIT

Le Bail Réel Solidaire (BRS) permet à des ménages aux revenus modestes, sous conditions de ressources, d'acheter leur logement à un prix inférieur au marché. Le principe : l'acquéreur devient propriétaire du bâti, mais le terrain reste la propriété d'un Organisme de Foncier Solidaire, auquel il verse une redevance modérée via un bail longue durée. Le dispositif limite la spéculation et garantit des logements accessibles dans la durée. À Concarneau, l'offre se développe : 20 appartements en BRS sont prévus dans le quartier de l'ancienne gare, et 6 maisons individuelles sortiront de terre à Beuzec-Conq au sein du lotissement de Stang Coulz. Une opportunité pour devenir propriétaire dans un marché tendu.

Pour plus d'infos : boris.beta.gouv.fr

CCAS

UN SERVICE POUR FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT DES CONCARNOIS



Parce qu'à Concarneau, se loger, c'est aussi être accompagné et que cela ne devrait pas relever du parcours du combattant. Le Point conseil – Accès au logement est un service gratuit, confidentiel et ouvert à tous, créé par le CCAS de la Ville.

L'accès au logement constitue un enjeu majeur pour de nombreux habitants : démarches multiples, délais d'attente élevés, complexité administrative, manque d'informations fiables, etc. L'analyse des besoins sociaux menée par le CCAS a mis en évidence la nécessité d'un lieu unique d'écoute et d'orientation, capable de centraliser les demandes et de prévenir les situations de rupture. Le Point conseil – Accès au logement est donc né de ce constat : créer un guichet de proximité, accessible à tous – jeunes en recherche d'un premier logement, familles monoparentales, personnes en

quête d'une solution d'urgence, etc. – pour mieux les orienter et fluidifier leurs démarches.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PARTENARIAL

Le dispositif repose sur une approche simple : un interlocuteur unique, formé aux questions de logement, reçoit, écoute, conseille et oriente chaque personne selon sa situation. Ce professionnel s'appuie sur un réseau local solide : bailleurs sociaux, services intercommunaux, mission locale, associations, acteurs de l'insertion ou du logement privé. Ensemble, ils assurent

une coordination efficace et partagée des parcours. Le service joue ainsi un rôle de facilitateur : il aide à constituer un dossier de demande de logement social, à actualiser une situation, à comprendre les dispositifs existants (Action Logement, location-accession, hébergement temporaire, etc.), ou à identifier les bons interlocuteurs.

UN SERVICE UNIVERSEL ET HUMAIN

Ouvert à tous les Concarnois, sans condition d'âge ni de statut, le Point conseil – Accès au logement s'adresse aussi bien aux personnes en recherche urgente d'un toit qu'à celles qui souhaitent anticiper un projet résidentiel. Le service valorise la proximité et le lien humain : il privilégie les échanges directs, en rendez-vous, lors de permanences organisées au CCAS et en mairie. Cette relation personnalisée permet à chacun d'obtenir des réponses concrètes et adaptées. En facilitant l'accès à une information fiable et à un accompagnement professionnel, le dispositif renforce la cohésion sociale et complète la palette d'actions déjà menées par le CCAS (maraudes, hébergement d'urgence, pension de famille, etc.).

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Centre communal d'action sociale (CCAS)
3 rue Louis-René-Villermé,
29900 Concarneau
Contact : **02 98 60 52 40**
Mail : ccas@concarneau.fr



| Un guichet de proximité, ouvert à tous, pour être accompagné sur les questions de logement.

AGIR POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

DÉCRYPTAGE

LE PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT EN 5 QUESTIONS-CLÉS



De quoi s'agit-il ? Qui est concerné ? À quoi cela sert-il ?
Explications sur cette procédure encadrée par la loi,
destinée à préserver la diversité des commerces et de
l'artisanat sur notre commune.

1

QU'EST-CE QU'UN PÉRIMÈTRE DE SAUVEGARDE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT ?

Il s'agit d'une procédure, encadrée par le Code de l'urbanisme et le Code de commerce, qui permet à une commune de définir un secteur géographique dans lequel elle est informée en amont de toute vente d'un fonds de commerce, d'un fonds artisanal ou d'un

bail commercial. Dans ce périmètre, la commune peut faire valoir un droit de préemption : elle a alors la possibilité d'acquérir un fonds ou un bail à la place de l'acheteur initial, ou alors de renoncer à l'achat. Le but n'est pas d'acheter systématiquement, mais de pouvoir agir si nécessaire pour préserver l'équilibre commercial local et éviter l'uniformisation des activités.



2

POURQUOI CETTE MESURE A-T-ELLE ÉTÉ MISE EN PLACE À CONCARNEAU ?

Une étude, menée en 2024 par le cabinet LA ! Lestoux et associés, en lien avec les acteurs économiques locaux et les consommateurs interrogés via un questionnaire en ligne ou en face-à-face, a dressé un état des lieux du commerce concarnois. Si le constat est globalement positif – faible taux de vacance commerciale, bonne vitalité démographique et poids économique du centre-ville préservé – plusieurs fragilités ont toutefois été relevées. Parmi elles, on note notamment une offre alimentaire sous-représentée en raison de la fermeture de commerces de proximité en centre-ville et dans certains quartiers (Lanriec, Beuzec-Conq) ou encore une concentration croissante de commerces touristiques sur l'avenue Pierre-Guéguin et en dehors de la Ville Close. S'ajoutent à ce constat une majorité de commerçants locaux, des loyers élevés et une forte



© A.Lamoureux

saisonnalité des activités. Ainsi, la mise en place du périmètre de sauvegarde – qui concerne le centre-ville historique, ainsi que les quartiers de Lanriec et de Beuzec-Conq – a pour objectif de maintenir une ville vivante et une offre de commerce de proximité toute l'année, au service des habitants.

3 QUI EST CONCERNÉ PAR CE DROIT DE PRÉEMPTION ?

Ce dispositif s'applique à tous les propriétaires de fonds de commerce, de fonds artisanaux ou de baux commerciaux situés à l'intérieur du périmètre défini. Avant toute vente, ils doivent informer la Ville, via une déclaration préalable de cession, précisant le prix et les conditions de la transaction. La commune dispose alors d'un délai légal de deux mois maximum pour se prononcer : soit elle achète le bien, si elle estime que la cession compromet la diversité commerciale ; soit elle y renonce, si le projet est jugé compatible avec

l'équilibre local. En cas d'acquisition, la Ville doit, dans un délai de deux ans, rétrocéder le fonds artisanal, le fonds de commerce, le bail commercial ou le terrain, en vue d'une nouvelle exploitation commerciale ou artisanale dans le périmètre concerné. Cette mesure ne remet pas en cause la liberté de vendre ou de développer un commerce.

4 À QUOI SERT CONCRÈTEMENT CE DISPOSITIF ?

Ce droit de préemption constitue un outil de veille et d'action au service de la collectivité. Il permet d'être informé des projets de cession avant leur concrétisation, d'échanger avec les vendeurs et les repreneurs sur la nature de leurs projets, et d'intervenir, si nécessaire, pour maîtriser la destination d'un local et préserver la diversité commerciale. Son objectif est de maintenir un bon équilibre entre commerces du quotidien à l'année et activités touristiques ponctuelles. Par exemple, il peut permettre d'évi-

ter qu'une boulangerie, un bureau de tabac ou un salon de coiffure soient remplacés par une boutique saisonnière dans un secteur déjà fortement touristique.

5 QUELS BÉNÉFICES POUR LES HABITANTS ET LES COMMERÇANTS ?

Le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat n'a pas vocation à freiner l'initiative privée, ni à entraver les projets. Bien au contraire, il vise à soutenir une économie locale équilibrée, ouverte à la fois aux habitants et aux visiteurs. Cet outil constitue un levier pour maintenir la diversité des services de proximité, encourager la transmission des commerces existants et accompagner les nouveaux porteurs de projets dans des conditions plus favorables. En protégeant la vitalité du centre-ville et des quartiers, la Ville entend préserver une identité commerçante à l'année, garante de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

LA MODERNISATION SE POURSUIT



Les quartiers de Concarneau continuent de bénéficier du programme de rénovation de l'éclairage public, amorcé en 2023. Les anciens équipements énergivores laissent place à des luminaires LED plus économes, pour un éclairage mieux adapté et plus respectueux de l'environnement.

Engagée depuis deux ans avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF), la démarche vise à moderniser progressivement les 4 500 points lumineux de la commune. Outre le remplacement des équipements, l'objectif est de garantir un éclairage plus homogène, moins gourmand en énergie et une meilleure durabilité du matériel. En effet, les nouveaux luminaires LED consomment jusqu'à trois fois moins d'énergie que les anciens modèles et nécessitent moins d'entretien.

DES CHANTIERS ÉTALÉS SUR PLUSIEURS MOIS

Après la rénovation de la place du 8-Mai-1945 et des rues Ful-

gence-Bienvenue et Lucien-Vidie, achevée en septembre, les travaux se sont poursuivis cet automne dans le secteur du Chant des Oiseaux, avec le remplacement de 32 points lumineux sur ce dernier site. Trois autres interventions ont été planifiées entre fin 2025 et début 2026 : au carrefour RD 783 / rue de Lanriec et sur l'avenue du Cabellou (au niveau du stade de Kersaux et de la plage de la Belle Étoile), soit près de trente luminaires modernisés au total sur ces secteurs. Le programme se prolongera début 2026 sur le rond-point de Kéramporiel, le bourg de Beuzec-Conq autour de l'église, et, enfin, l'avenue Robert-Jan, où une cinquantaine de

mâts et lanternes au global seront renouvelés sur ces trois zones.

UNE RÉNOVATION ACCOMPAGNÉE PAR LE SDEF

Ces opérations sont menées en partenariat avec le SDEF, qui apporte un soutien technique et financier à la Ville. Pour l'année 2025, le montant global des travaux s'est élevé à 549 000 € HT, dont 406 000 € à la charge de la commune. Au-delà de l'économie d'énergie, la modernisation des installations permet d'améliorer la qualité de l'éclairage nocturne et de renforcer la sécurité des déplacements, tout en limitant l'impact environnemental.



4 500 points lumineux seront petit à petit modernisés : plus durables et moins gourmands en énergie.

BIEN VIVRE À CONCARNEAU

CADRE DE VIE

LE MOBILIER URBAIN SE RENOUVELLE



La Ville engage un programme de modernisation de son mobilier urbain (Atribus, planimètres, panneaux d'affichage libre, mobilier digital).

OBJECTIF : DES ÉQUIPEMENTS PLUS RÉCENTS, DURABLES ET UNE MEILLEURE INFORMATION.

Le parc actuel, vieillissant et difficile à entretenir, ne répondait plus aux besoins quotidiens des habitants, ni aux exigences de confort et d'accessibilité. Le nouveau modèle de concession de service public, attribué pour douze ans à l'entreprise Citiz Média à l'issue d'un appel à candidatures, est financé par le prestataire en contrepartie de la gestion des espaces publicitaires.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Les premiers changements concerneront les Atribus, dont le nombre passera de 25 à 47 (41 simples et 6 doubles). Le mobilier comprendra des bancs trois places, une signalétique frontale et latérale, un cadre d'information voyageur, des corbeilles bi-flux, un éclairage de courtoisie et, selon les sites, une alimentation solaire autonome. Les matériaux, choisis pour leur résistance et leur intégration paysagère, respecteront les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France. Le déploiement, prévu dès le premier trimestre 2026, se fera par étapes pour maintenir la continuité du service de transport.



| Projection des futurs Atribus, avenue Pierre-Guéguin.

| Projection du futur panneau lumineux, centre de Beuzec-Conq.



PLUS DE SUPPORTS D'INFORMATION SUR L'ESPACE PUBLIC

Les panneaux d'affichage libre, outils utilisés par les associations, seront plus nombreux – 14 au lieu de 12 – et mieux répartis sur le territoire. De plus, trois panneaux numériques LED contre un actuellement – économes en énergie et éteints la nuit – diffuseront exclusivement des informations locales, culturelles et associatives : un au centre-ville, un à Lanriec et un à Beuzec-Conq. Enfin, les panneaux double-face (planimètres) passeront à 30 contre 25, avec une face dédiée à l'information municipale et une face pour l'affichage publicitaire.

UNE DÉMARCHE DURABLE

Outre la modernité du mobilier, la concession prévoit un entretien hebdomadaire, l'enlèvement des tags et affichages sauvages sous une heure, ainsi qu'un nettoyage par récupération des eaux de pluie.

En conclusion : plus d'abris, mieux répartis, plus confortables et écologiques, ainsi qu'une information municipale plus visible et connectée aux habitants.

SANTÉ

UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS



Offrir une couverture santé adaptée, sans condition d'âge ni de ressources. C'est l'objectif de la mutuelle communale lancée à l'automne par le CCAS de Concarneau.

UNE RÉPONSE À UN BESOIN RÉEL

Cette démarche s'appuie sur les constats issus de l'analyse des besoins sociaux menée entre 2021 et 2022. Dans une commune où près de 40 % de la population a plus de 60 ans, l'accès à une complémentaire santé de qualité et à un coût raisonnable est un enjeu majeur. L'étude locale a montré une forte demande de la part des retraités, des travailleurs indépendants, des personnes en recherche d'emploi, des jeunes actifs et des étudiants, souvent dépourvus de couverture suffisante ou disposant de contrats à des tarifs grevant fortement le budget de leur foyer.

UNE SÉLECTION RIGOREUSE ET TRANSPARENTE

Un appel à candidatures a permis de comparer sept offres selon trois cri-

tères : le taux de couverture au regard des tarifs, la proximité et la qualité du service, les actions de prévention en matière de santé. France Mutuelle a été retenue comme partenaire pour proposer des tarifs négociés et de hauts niveaux de garanties. Une convention de trois ans a été signée avec le CCAS.

DES AVANTAGES CONCRETS POUR LES CONCARNOIS

Cinq niveaux de couverture sont proposés. Les tarifs sont gelés jusqu'à fin 2026 et n'évoluent plus après 71 ans. Chaque adhérent, souscrivant pour lui et sa famille, bénéficie d'une gratuité de la cotisation par enfant, à partir du deuxième enfant. En moyenne, cette mutuelle permet de réaliser entre 15 % et 50 % d'économies par rapport à un contrat individuel. Par exemple, un retraité concarnois de 87 ans a pu

gagner près de 1 500 euros par an avec son nouveau contrat.

DES RÉUNIONS PUBLIQUES ET DES PERMANENCES DE PROXIMITÉ

Quatre réunions d'information ont été organisées entre septembre et novembre. Des permanences ont été assurées par France Mutuelle au Pôle Personnes âgées – Personnes handicapées (square des Filets Bleus), au CCAS et à la mairie annexe de Lanriec pour accompagner les habitants au plus près de chez eux.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Prendre rendez-vous directement avec France Mutuelle :

- sur le site www.francemutuelle.fr, rubrique Commune et partenaire,
- par téléphone au **09 77 42 43 49**,
- par mail : commercial@francemutuelle.fr



Des permanences pour un accompagnement de proximité des habitants.



YEC'HED UR C'HENWAREZ- KUMUN EVIT AN HOLL

Emañ KOSG Konk-Kerne o lañsañ ur c'henwarez-kumun digor d'an holl, hep dalc'hen kont eus oad an dud nag eus o goundigezh, abalamour da aesaat dezhe kaout ur c'henwarez yec'hed a galite ha mestroniet ar c'houst anezhañ. Kinnig a ra France Mutuelle, bet dibabet da-heul ur galv da emstriañ, pemp live gwarantiz, gant prizioù marc'hataet ha skornet betek dibenn 2026, hag ivez ur skoazell nes evit an dud a zo o chom er gumun.

CULTURE

NOUVELLE MÉDIATHÈQUE DE CONCARNEAU : DÉMARRAGE DU CHANTIER

Photos © Titan pour CCA



Vue d'architecte :
projection de
la nouvelle
médiathèque.



Portée par Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA), avec le soutien de la Ville de Concarneau et de plusieurs partenaires publics, la nouvelle médiathèque vise à répondre à une attente des habitants. Plus vaste, moderne et accessible, elle offrira un espace culturel ouvert à tous et adapté aux nouveaux usages.

La médiathèque de Concarneau, ouverte en 1988, accueille plus de 5 000 visiteurs chaque mois. 32 % des Concarnois y sont inscrits, notamment depuis la gratuité instaurée par CCA en 2018. Avec seulement 400 m², elle ne permet plus d'accueillir les usagers dans des conditions optimales, ni de répondre aux nouveaux besoins : lecture sur place, accès au numérique, activités culturelles ou espaces de formation. La future médiathèque, installée dans l'ancienne Caisse d'Épargne et qui bénéficiera d'une extension, proposera 1 636 m² d'espaces lumineux et conviviaux. Elle

accueillera plus de 40 000 documents, une artothèque et des secteurs organisés autour de quatre grands thèmes : grandir, se divertir, s'évader et se former. Des espaces d'animation, un auditorium et des zones dédiées au numérique favoriseront les échanges et la découverte.

UN ÉQUIPEMENT CULTUREL MODERNE ET OUVERT À TOUS

Ce nouvel équipement s'inscrit dans le réseau des huit médiathèques communautaires de CCA, en cours de rénovation. Conçu comme un lieu intergénérationnel et inclusif, il facilitera l'accès

à la culture pour tous, y compris les publics éloignés du livre ou du numérique. Le chantier, situé en centre-ville, a débuté fin 2025 pour s'achever en décembre 2027. Tout sera mis en œuvre pour limiter les nuisances liées aux travaux, notamment sur le stationnement. D'un montant prévisionnel de 6,5 M€ HT, le projet est financé par Concarneau Cornouaille Agglomération, avec la participation de la Ville de Concarneau, et bénéficie du soutien du ministère de la Culture (DRAC Bretagne), de la Région Bretagne, du Département du Finistère et de l'ADEME.



LUCIE DUFRESNOY : COMME UN POISSON DANS L'EAU !

À la criée de Concarneau, Lucie navigue entre marins et acheteurs, avec un caractère bien trempé et l'expérience d'une capitaine aguerrie.

L'APPEL DU LARGE, UN PEU PAR HASARD

Rennaise d'origine, passée par Bordeaux et la grande distribution, Lucie a effectué un stage à la criée de Concarneau, en 2014, qui lui a permis de changer de cap. « *Je suis venue pour deux semaines, je me suis menottée à ma chaise et je n'ai plus quitté les lieux !* », indique-t-elle avec humour. Petit à petit, elle fait ses classes jusqu'à devenir, fin 2021, responsable de site au port de Concarneau.

ELLE NE PERD JAMAIS LE NORD

Chaque jour, Lucie orchestre la vente du poisson, gère la facturation, les locaux, les marins, les acheteurs, avec ses 22 collègues. « *On est le trait d'union entre ceux qui ramènent le poisson et ceux qui l'achètent et le revendent, afin que tout se déroule sans accroc.* »

À LA TÊTE D'UN BEL ÉQUIPAGE

Pas née dans le milieu – avec une maman couturière et un papa mécanicien –, ni concarnoise d'origine, elle s'est fait une place à force de travail. Ce qu'elle aime ? L'action, les rencontres et la variété du métier. Avec son équipe, elle se voit comme ambassadrice de la criée, un lieu qui mérite d'être connu. « *Un monde à part, au cœur de la ville, avec un vrai savoir-faire et une énergie incroyable !* »

CONCARNEAU SCÈNES

VENDREDI 30 JANVIER

PAREIL, PAS PAREIL



©Philippe CAHAREL

Cie On t'a vu sur la pointe
Marionnettes - Jeune public

- > 17h30
- > Pôle Nautique
- > Dès 3 ans

TRANCHES DE VIES INATTENDUES

Théâtre

- PASS 3 SPECTACLES
- 29 €

DIMANCHE 08 FÉVRIER

MON PÈRE AVAIT 3 VACHES



©Gérard LAPRUN

- Mouton Major
- > 17h30
 - > Chap'L, Ville-Close

VENDREDI 27 MARS

WALLY, MA DISTINCTION

- > 21h
- > Chap'L, Ville-Close

DIMANCHE 29 MARS

- « BIEN, REPRENONS ! »
Détachement International
du Muerto Coco
- > 17h30 - Chap'L, Ville-Close

VENDREDI 6 MARS

LE PARFUM DE MES SOUVENIRS

Cie Comme l'air
Théâtre de récit et objets
Jeune public

- > 19h
- > Halle des sports du Porzou
- > Dès 7 ans

VENDREDI 13 MARS

LA REVANCHE DE GODZILLA



©Nolwen TRICAUD MALHERBE

Cie Barbara Reyes

Théâtre

- > 21h
- > Chap'L, Ville-Close

SAMEDI 21 MARS

SOLEIL PLANÈTE

Mosai et Vincent
Concert - Jeune public

- > 10h30
- > Halle des sports du Porzou
- > 0/5 ans

DIMANCHE 03 MAI

DE LA MORT QUI TUE



©V.A

Cie Lady Cocktail
(Belgique)

Cirque de rue

- > 16h30
- > Parc des Sables-Blancs
- > Gratuit

VENDREDI 22 MAI

VERSANT VIVANT



©Vincent GUILHEM LATAILLADE

Cie l'Observable
Concert dessiné et animé
Jeune public

- > 19h
- > Chap'L, Ville close
- > Dès 6 ans

DIMANCHE 31 MAI

david lafore, boum boum

David Lafore

Chanson atypique

- > 15h
- > Enclos de la Chapelle
Saint-Fiacre au Cabellou
- > Gratuit

HOME



© CRISIS

Cie Cris Clown (Espagne)

Clowns de rue

- > 16h30
- > Enclos de la Chapelle
Saint-Fiacre au Cabellou
- > Gratuit

BILLETTERIE

- ☎ 02 98 50 36 43
- 🌐 concarneau.fr
- 🌐 billetterie-
concarneauscenes.
tickandlive.com



RENDEZ-VOUS DU PATRIMOINE

DIMANCHE 18 JANVIER
DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER
DIMANCHE 22 FÉVRIER
DIMANCHE 15 MARS

LES CLÉS DE LA VILLE-CLOSE



©A. Lamoureux

Visite-guidée

Suivez le guide et remontez avec lui sur les traces de l'histoire maritime, civile et militaire de la Ville-Close.

> 15h - Maison du Patrimoine

DIMANCHE 25 JANVIER

D'UN QUAÏ À L'AUTRE



Conférence

Si vous souhaitez connaître la signification de l'expression « Faire le quai », venez assister à la conférence. Nous nous intéresserons également à leur construction du XVIII au XX^e.

> 15h - Pôle culturel

DIMANCHE 15 FÉVRIER

UNE VILLE, 32 CONSERVERIES

Visite-guidée

Une visite consacrée à l'épopée des conserveries concarnoises, pilier de l'économie locale.

> 15h - Maison du Patrimoine

JEUDI 19 FÉVRIER
JEUDI 19 MARS

À LA DÉCOUVERTE DU PORT DE CONCARNEAU

Visite-guidée

Une rencontre à deux voix pour découvrir toutes les facettes du port de Concarneau.

> 15h - Maison du patrimoine

DIMANCHE 1^{ER} MARS

TOURS ET DÉTOURS



©A. Lamoureux

Visite-guidée

Visite consacrée aux fortifications. Accompagné du guide-conférencier, vous aurez accès à des espaces habituellement fermés au public et vous découvrirez deux nouvelles maquettes de la Ville-Close au XIX^e siècle.

> 15h - Pôle culturel

SAMEDI 7 MARS

PORTRAIT DE CONCARNOISES

Conférence

Venez découvrir l'histoire de ces femmes qui, depuis trop longtemps, œuvrent dans l'ombre.

> 11h - Pôle culturel

BILLETTERIE

☎ 02 98 50 37 18

🌐 concarneau.fr

billetterie-mp.

concarneau.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

SAMEDI 28 MARS

MUSIQUE DANS LES QUARTIERS

> 17h - Église Saint-Philibert

à Trégunc

LES RENDEZ-VOUS DE LA BIODIVERSITÉ D'HIVER

MERCREDI 14 JANVIER

REBOISEZ LA VILLE !

Participez à la plantation des haies bocagères au Vuzut.

Ouvert uniquement aux élèves de CM2, 6^e et 5^e.

14h > 16h

Inscription sur le Portail famille ou à education@concarneau.fr

MERCREDI 21 JANVIER

COMPTEZ LES OISEAUX !



Venez compter les oiseaux entre la terre et la mer, de la voie verte à la Corniche. Animé par Bretagne Vivante.

9h30 > 12h30

Inscription :

manon.dercle@bretagne-vivante.org

Tél. : 06 07 09 23 44

MERCREDI 4 FÉVRIER

PLANTEZ DES HAIES BOCAGÈRES !

Participez à la plantation de haies bocagères et venez découvrir leur intérêt pour l'eau, le sol et la biodiversité.

13h30 > 16h30

Pré-inscription : developpement-durable@concarneau.fr

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Concarneau vous propose de nombreuses animations : fête du court-métrage, nuits de la lecture, ateliers, rencontres d'artistes...

Toute la programmation sur : mediatheques.cca.bzh

ARCHÉOLOGIE

5 CHOSES À SAVOIR SUR LES FOUILLES DE PONT ROUDOU



Sous les futurs logements prévus sur ce site de Concarneau, l'archéologie préventive a mis au jour un site dense et complexe. Du Néolithique au Moyen Âge, près de 5 000 ans d'histoire se dévoilent.

1

UN SITE HABITÉ DEPUIS LA PRÉHISTOIRE

Les fouilles ont révélé une tombe en coffre de pierre datant de l'âge du Bronze et plusieurs fosses attribuées au Néolithique moyen. Ces traces confirment que le lieu était fréquenté depuis des millénaires, bien avant le Moyen Âge.

2

UNE FERME MÉDIÉVALE, PUIS UN MANOIR

« Tout commence au IX^e ou X^e siècle avec une ferme installée dans un enclos fossoyé, c'est-à-dire délimité par quatre fossés. Elle est ensuite abandonnée, puis un nouveau fossé est creusé 100 à 200 ans plus tard : un talus se forme, autour duquel s'implantent d'autres habitations, peut-être liées à une petite élite locale. Enfin, au XIV^e ou XV^e siècle, un manoir s'élève sur le même site, les fossés étant désormais comblés. Une continuité aristocratique semble se dessiner à travers les siècles. Le site offre une vision rare de l'évolution d'un habitat au fil du temps », confie Didier Cahu, archéologue à l'Inrap Grand Ouest.

3

DES STRUCTURES AGRICOLES ET ARTISANALES CONSERVÉES

Fosses, fours à céréales, chemins, bâtiments sur poteaux... Les traces d'activités sont nombreuses et lisibles. Ces découvertes offrent un panorama complet de la vie rurale et des pratiques agricoles du Moyen Âge breton.



Relevé d'une structure en cours de fouille.

Vue aérienne de la fouille archéologique.



© Photos : Emmanuelle Collado, Inrap

4

UN SITE RARE DANS LE FINISTÈRE

Selon Didier Cahu, ce site est appelé à devenir une référence régionale, notamment pour son mode d'habitat en enclos circulaires et pour la longue continuité d'occupation (trois états médiévaux distincts et successifs). Ces structures, typiques de l'ouest de la Bretagne, contrastent avec les hameaux communautaires du bassin rennais. Ici, les fermes sont juxtaposées, révélant une autre organisation sociale.

5

UN CHANTIER POUR COMPRENDRE L'HISTOIRE HUMAINE

Ménée par l'Inrap dans le cadre de l'aménagement du futur lotissement porté par l'Opac de Quimper-Cornouaille, la fouille a été réalisée entre mai et septembre 2025. Quatre mois de recherches ont permis d'enrichir la compréhension du passé breton et du Moyen Âge français : « Si la fouille est achevée, le travail se poursuit pour comprendre et replacer ce site dans un contexte local, régional et national ». Car, en archéologie préventive – qui veille à préserver et à étudier les traces du passé avant les aménagements – chaque découverte est une pierre ajoutée à l'édifice de l'histoire !

MAJORITÉ MUNICIPALE

Chers Concarnoises, Chers Concarnois, Alors que s'ouvre la dernière ligne droite de notre mandat, nous souhaitons partager avec vous les projets qui ont marqué l'année et qui témoignent de la dynamique que nous continuons d'impulser pour Concarneau.

D'abord, la jeunesse demeure au cœur de notre action. Le réaménagement du Parc des Sables Blancs, pensé comme un espace de loisirs, de sport et de respiration, avance avec l'ambition d'offrir un lieu sûr, moderne et accueillant pour toutes les générations. Ce sera un véritable poumon ouvert sur la mer, dédié aux familles et aux jeunes concarnoises.

En matière de logement, nous poursuivons nos efforts pour répondre aux besoins croissants. De nouvelles constructions, mêlant accession et locatif, voient le jour dans plusieurs quartiers afin de favoriser une ville équilibrée et accessible. Offrir des logements pour les actifs, les seniors et les jeunes ménages est une priorité pour maintenir une vie locale dynamique tout au long de l'année.

En cette fin d'année nous avons également pu nous retrouver autour du village de Noël, installé au cœur de la ville. De multiples animations, une ambiance chaleureuse et des moments

conviviaux gratuits et ouverts à tous, nous ont permis de célébrer ensemble l'esprit de fête et de renforcer le lien entre habitants.

Enfin, à l'approche des élections municipales de 2026, notre groupe majoritaire reste pleinement engagé. Jusqu'au dernier jour, nous continuerons à agir avec sérieux et responsabilité, fidèles au mandat que vous nous avez confié.

L'équipe de la majorité municipale vous souhaite un joyeux Noël et une très belle année 2026 !

Le groupe de la majorité municipale

CONCARNEAU SOLIDAIRE ET DURABLE

En ce début d'année, notre groupe Concarneau Solidaire et Durable adresse ses vœux les plus sincères à toutes les Concarnoises et Concarnois. Nous tenons à remercier celles et ceux qui nous ont fait confiance depuis le début de ce mandat. Merci aussi au collectif qui nous a épaulés depuis 2020 et à toutes les personnes qui, par leurs connaissances, leurs expériences et leur engagement, nous ont aidés à avancer. Leur soutien a compté, tout au long d'un mandat guidé par la défense de l'intérêt de la population et notamment des personnes les plus fragiles. Ces années ont été marquées par des

défis majeurs : crise sanitaire, tensions internationales, crise de l'énergie, instabilité politique, urgence sociale et urgence climatique. Malgré cela, nous n'avons jamais renoncé. Nous avons porté des combats essentiels : la défense des services publics de proximité, une vision claire pour la transition écologique, plus de transparence dans l'action municipale, et une démocratie locale réellement ouverte aux habitants.

Ces combats, ces bilans, nous vous les avons présentés régulièrement lors de réunions publiques comme nous nous y étions engagés dans notre programme initial.

Nous avons fait entendre une voix constructive, même lorsque le mépris affiché par la majorité de droite envers les élu.es d'opposition que nous sommes rendait le travail plus difficile. Nous avons avancé, sans relâcher l'effort, ce que nous continuerons à faire à vos côtés jusqu'à la fin de ce mandat.

Bloavezh Mat !

Les élu.es de Concarneau Solidaire et Durable : Hélène Derrien, Julie Dupuy, Elisabeth Janvier, Étienne Lang, Thomas Le Bon, Fanch Le Doze.
csd@concarneau.fr

CONCARNEAU AVEC VOUS !

L'année 2025 s'est achevée, la dernière du mandat de la majorité de Marc Bigot, ancien adjoint d'André Fidelin. Elle aura été à l'image des 5 ou plutôt des 18 précédentes : manques cruels d'investissements pour les bâtiments publics. Elle aura été marquée par la fermeture du CAC, l'annonce de la fermeture de l'école de Kerandon, le jour de la kermesse ! Les priorités du projet pluriannuel d'investissement annoncées en 2021 ont été complètement inversées : le stade prévu en rénovation en 2027 pour 2 millions sera finalement inauguré en 2026 (coût 14 millions d'argent public). Et le gymnase du Porzou ? Le COSEC des Sables blancs ? l'école de musique ? l'école

du Rouz, et plus généralement toutes les écoles au vu de leur état ? 2.8 millions viennent d'être inscrits dans les investissements 2026 pour une structure de spectacles éphémère. Toutes les autres listes avaient en 2020 voire en 2014, un projet d'équipement culturel en remplacement du CAC. A CCA la majorité municipale souvent absente des commissions, a aussi très peu pesé, la médiathèque de Concarneau sera la dernière mise en travaux ! Pas plus que l'état des bâtiments, l'urgence climatique n'a été prise en considération : aucune rénovation énergétique de bâtiments, pistes cyclables en mauvais état, discontinues, en test. Heureusement qu'à Concarneau les associations

restent plus dynamiques que les élus de la majorité pour engager de nouveaux projets et animer la ville qui offre naturellement aux habitants un beau cadre de vie.

Les élus de Concarneau Avec Vous ! vous souhaitent une belle année 2026 et vous encouragent à voter massivement les 15 et 22 mars, pour un projet qui réponde aux vrais besoins des habitants. Des élus volontaristes, disponibles, à l'écoute, proposant une vision à long terme pour la ville.

Concarneau avec vous
anthony.lebras@concarneau.fr
nathalie.renault@concarneau.fr
gilles.huard@concarneau.fr

VIE LOCALE

J'ÉCRIS AU MAIRE

Monsieur le Maire,

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM : PRÉNOM : TÉL. :

ADRESSE :

LE MAIRE VOUS RÉPOND

QUESTION DE M. CARIOU_BEUZEC-CONQ :

Monsieur le Maire,

Mon voisin n'entretient pas ses haies qui empiètent sur le trottoir et en mitoyenneté, que puis-je faire ?

RÉPONSE DE MONSIEUR MARC BIGOT :

Il est toujours préférable d'essayer de résoudre le problème à l'amiable avant d'envisager des actions plus formelles. Vous pouvez donc en discuter avec lui mais si la discussion amiable ne porte pas ses fruits, vous pouvez contacter le service citoyenneté qui lui adressera un courrier lui demandant d'entretenir ses haies. Après une mise en demeure de la mairie restée sans réponse, celle-ci pourra vous adresser vers le conciliateur de justice. Si la conciliation n'aboutit pas la mairie pourra faire effectuer les travaux et lui facturer les frais.

Plus de
400
adhérents
à la **Mutuelle Communale**

Pourquoi pas vous ?

Des tarifs réduits

négociés
par votre
commune

Des permanences

du lundi
au vendredi

Pas de questionnaire médical

aucun
critère de
souscription

Une adhésion immédiate

sans délais
de carence

Les démarches administratives

présent en
charge par
votre conseiller

Permanences sur rendez-vous

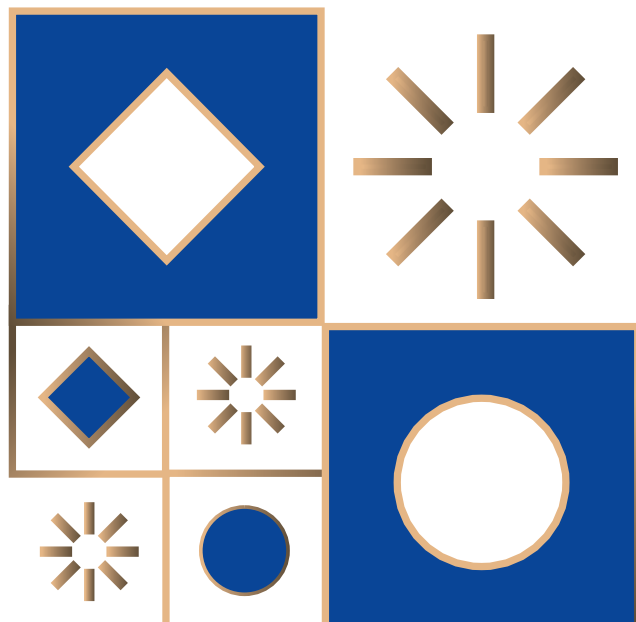
☎ 09 77 42 43 49 (appel non surtaxé)

@ mutuellecommunale@francemutuelle.fr

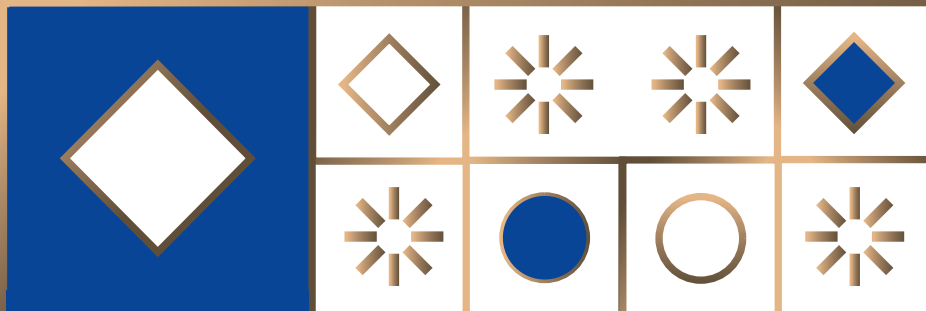
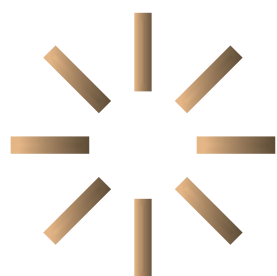
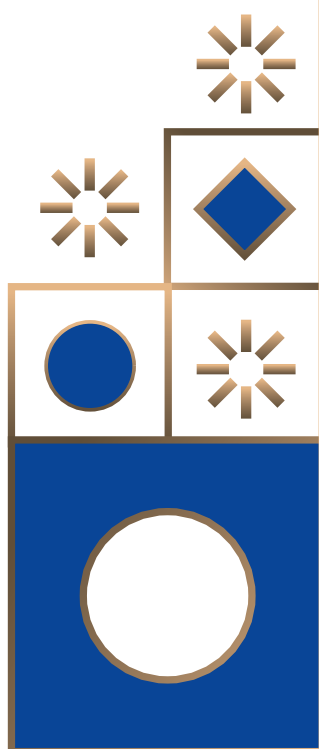
🖥 via notre site www.francemutuelle.fr
rubrique « commune et partenaire »



2026



**MARC BIGOT,
MAIRE DE CONCARNEAU
ET LE CONSEIL MUNICIPAL
VOUS PRÉSENTENT LEURS
MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2026 !**



www.concarneau.fr

CONCARNEAU